



# POUR en Creuse

L'Enseignement La Culture L'Éducation La Formation La Recherche L'Insertion

SITE DE DEPOT

# P4

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

DÉPOSÉ LE 07/11/2018

Élections professionnelles 2018

Je choisis mes élu-es  
**JE VOTE FSU**



Édito

Nullius in verba\*

Alors qu'aujourd'hui notre ministre fait appel à la science pour évaluer les performances de nos élèves et de notre système scolaire, la science est malmenée.

M. Blanquer a fait des évaluations sa marotte...soit! D'après lui « avec des tests nationaux, l'évaluation est scientifique et complète, les points de repère plus sûrs », ce qui sous-tend que jusqu'à présent notre système scolaire n'était pas évalué scientifiquement et naviguait à vue...

Pourtant ce qui fonctionne bien, c'est l'indépendance de l'évaluation : c'est donc certainement pour des raisons scientifiques que M. Blanquer supprime le CNESCO pour le remplacer par un nouveau conseil d'évaluation de l'école intégrant des représentants du ministère... Tout laisse à penser que, sous prétexte d'évaluations scientifiques, le ministre a bien l'intention de mettre le monde de l'éducation en ordre de marche... dans sa direction ! Pour preuve, à peine les résultats des évaluations CP-CE1 exposés dès le 15 octobre, ce même jour la loi pour « l'école de la confiance » était déjà sur les rails !

Ce qui est appelé science ici ne serait donc pas pur, ni sans arrière-plan idéologique, historique et... politique. L'ensemble ne donne pas l'impression d'une très grande rigueur. D'un point de vu empirique, nous constatons depuis la rentrée le manque criant de personnel à tous les niveaux du système scolaire et des conditions qui se dégradent pour tous. Il ne nous a pas échappé non plus que, mathématiquement, 1800 suppressions de postes dans l'éducation nationale, dès lors que sont annoncés 800 créations dans le premier degré (insuffisant pour répondre à l'injonction ministérielle de dédoublement des CP et CE1 en REP et REP+)... devrait faire 2600 postes supprimés dans le second degré. Si nous ne pensons pas que c'est mieux pour les élèves, c'est certainement parce que nous n'avons pas bien intégré la variable « mutualisation », ni le principe des vases communicants !

Alors, école de la confiance ou de la défiance, quand nous sommes de plus en plus dépossédés de nos métiers ? N'en déplaise à M. Blanquer la communication n'est pas une science exacte, et nous ne sommes pas dupes! Montrons lui le 12 novembre que les dires ne sont pas les faits !

**Édito**  
(page 1)

**Lettre au député**  
(pages 2)

**Elections professionnelles**  
(page 3 et 4)

**Retour sur l'action du 9 octobre**  
(page 5)

**Il est encore temps de défendre l'Éducation Nationale!**

**Tous en grève le 12 novembre!**

Rédacteur en chef : Stéphane PICOUT  
Directeur de la publication : Sandrine GORGEON  
Commission Paritaire : 1122 S 07663  
ISSN : 1260 - 2310  
Imprimé par nos soins

Ce bulletin vous a été envoyé grâce aux fichiers informatiques de la FSU 23 et de ses syndicats. Conformément à la loi du 6/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU 23 : 542 Maison des Associations 23000 GUÉRET

542 Maison des Associations  
23000 GUÉRET  
Tél : 05 55 41 16 32  
Courriel : fsu23@fsu.fr

## La FSU 23 invite le député à venir discuter budget dans ses locaux!

*Le département s'est engagé dans un plan de revitalisation de la Creuse. Pourtant, la FSU et ses syndicats constatent aujourd'hui le désengagement de l'État dans le département : le recrutement d'enseignants contractuels ne permet pas de pourvoir l'ensemble des postes du département dans le 1er et le second degré, les baisses de dotation annoncées conduisent mécaniquement les collectivités locales à baisser leur masse salariale, la réorganisation des services de l'État prévues dans les Directions Départementales Interministérielles (DDI) font craindre une mutation de grande ampleur des missions et des conditions de travail des agents, les collègues de la Jeunesse et Sport s'interrogent sur la pérennité de leurs missions voire de leur Ministère qui va perdre plus de la moitié de ses agents... **Les conséquences de ces choix politiques seront lourdes pour les usagers.***

*Les annonces concernant le budget renforcent cette inquiétude alors que le président Macron a annoncé au début de son quinquennat la suppression de 120 000 emplois de fonctionnaires dont 70 000 dans la Fonction Publique Territoriale ainsi qu'une baisse continue des dotations de fonctionnement des collectivités locales.*

*Les moyens insuffisants dévolus actuellement au département et le plan social annoncé dans la Fonction Publique*

Monsieur le Député,

Vous allez être appelé à examiner et à voter le budget de l'État d'ici la fin de l'année. Les choix que vous allez faire vont avoir un impact certain sur le quotidien des Français en particulier sur leur capacité à accéder aux Services Publics, mais également sur les conditions de travail des agents de la Fonction Publique.

Dans le département de la Creuse, nos organisations syndicales constatent un désengagement de l'État qui perdure et même s'accroît depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron. Une nouvelle phase de la réforme territoriale est à l'œuvre avec la réorganisation des services dans le cadre d'Action Publique 2022. La « modernisation » affichée va à l'encontre de l'égalité de traitement des usagers et des agents en permettant des réorganisations des services de l'État « à la carte ».

Nombre de personnels de la DDCSPP sont inquiets des décisions que pourrait prendre le préfet en Creuse dans le cadre de la réorganisation des DDI. Tout est désormais possible : fusion de DDI avec les services de préfecture sur certaines missions (comme des secrétariats généraux communs) ? Jumelage de la DDCSPP et de la DDT ? Prise en charge par une DDI d'une mission sur plusieurs départements voire sur deux régions ? Pour quelles conséquences sur les missions des agents ?

Pour les personnels de la Jeunesse et Sports, les décisions ne sont plus à redouter. La suppression de 1 600 postes de conseillers techniques sportifs conduira à la disparition de ce qui fait le cœur de la politique sportive du Ministère des Sports dont la mort semble d'ores et déjà programmée. Les personnels de la place Varillas sont abasourdis par ces décisions ; étant déjà partagés dans l'incohérence de 2 ministères (Sports et Éducation Nationale mais gérés par une DRH des ministères sociaux) ils souhaitent fortement rejoindre un grand pôle éducatif en sortant des DDI.

Alors que l'État réduit tous les ans les dotations versées aux collectivités, il leur transférerait les compétences « développement économique » et « tourisme » tout en leur demandant de participer au financement d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) permettant de créer une agence du sport destinée à prendre les compétences laissées vacantes par le Ministère des Sports. D'un côté, on diminue les ressources des collectivités locales, de l'autre on augmente leurs charges... Quand on sait que la principale variable d'ajustement budgétaire repose sur la masse salariale, les inquiétudes des agents des communes, des communautés de communes, du conseil départemental et autres groupements intercommunaux sont justifiées.

Dans l'Éducation Nationale, les dégradations de la qualité de l'offre de Service Public d'Éducation sont marquées avec le recours à tous les niveaux et en nombre à des personnels contractuels, sans formation, du 1er degré aux services administratifs.

Nous constatons déjà que le fonctionnement des services de la DSDEN23 est fragilisé par les départs d'agents administratifs.

Les personnels accompagnant les élèves en situation de handicap (AESH) ne sont pas en nombre suffisant pour couvrir les besoins, d'où une demande institutionnelle d'effectuer le suivi de trois voire quatre élèves pour un service de 20h00. C'est incontestablement au détriment de la qualité de l'inclusion des enfants présentant des besoins pédagogiques particuliers et auquel les professeurs ne peuvent raisonnablement faire face au vu des effectifs souvent pléthoriques et de la grande hétérogénéité qui caractérisent l'ensemble des classes.

Les recrutements d'enseignants du 1<sup>er</sup> degré ne sont pas non plus à la hauteur des besoins affichés par le nouvel Inspecteur Académique puisque de nombreux postes sont restés vacants à la rentrée scolaire de cette année (16 postes vacants, 3 classes sans enseignant depuis la rentrée, des remplacements non effectués). Les regroupements suggérés par la signature d'un nouvel avenant au « protocole offre scolaire » ne trompent personne. Les élus n'ont d'ailleurs pas été mystifiés puisqu'ils ont refusé de le signer en l'état lors de la dernière réunion de l'AMAC et réclament notamment un taux d'encadrement garanti. Ce sont les élèves les plus fragiles qui font les frais de cette politique : l'unique classe relais du département reste sans enseignant pour accueillir les « décrocheurs » ; des classes de SEGPA sont aux limites des capacités d'accueil voire les dépassent. Les conditions de remplacement sont catastrophiques et vont encore se dégrader malgré les annonces de l'Inspecteur d'Académie.

Dans le second degré, où nombre de non titulaires ont dû être embauchés pour couvrir les besoins dès la rentrée 2018, la situation est tout aussi inquiétante : des postes fixes et de titulaires remplaçants n'ont pas été pourvus en Creuse. Qu'en sera-t-il lorsque le centre de décision sera encore plus éloigné de notre territoire... à Bordeaux... suite à la fusion des trois académies de la Grande Région ?

Les réformes annoncées en lycée et LP ne sauraient masquer à nos yeux cette diminution de moyens en faisant disparaître des besoins (modifications de cursus, suppressions et regroupements de filières, diminution des temps d'enseignement général, ...). Elles permettront de soustraire un nombre plus conséquent encore de postes par le biais de la suppression des filières générales. Elles limiteront le choix des élèves tout en appauvrissant très certainement l'offre des lycées de notre département. Cela accroîtra considérablement les inégalités territoriales et aggravera la défaillance du service public d'éducation dans notre département.

Les élèves de la filière professionnelle perdront une année de formation pratique : les branches des métiers n'apprécieront pas à coup sûr un tel allègement de la formation !

Le service public d'éducation sera affecté par cette réforme qui mettra à mal, une fois de plus, la démocratisation de notre système éducatif. Ces réformes sont par ailleurs, en total désaccord avec l'affichage d'un plan de revitalisation pour la Creuse, dès lors que les jeunes et leur éducation y sont oubliés !

Par ailleurs, si les décisions devaient se prendre à Bordeaux (suite à la fusion des académies de la Grande Région Nouvelle Aquitaine), cette réforme renforcerait la fracture territoriale et le sentiment de relégation des populations rurales et des quartiers en entérinant les déterminismes sociaux que l'École amplifie trop souvent.

Vous pouvez constater que nos inquiétudes sont nombreuses. Elles nécessitent une réponse rapide de l'élu de la majorité présidentielle dans le département.

**C'est pourquoi nous vous invitons à venir nous rencontrer dans nos locaux en présence de la presse avant les prochaines vacances scolaires.** Le député exerçant lors du précédent quinquennat (M. Vergnier) avait répondu favorablement à cette invitation que nous considérons comme citoyenne et démocratique. Nous savons que, comme lui, vous aurez à cœur d'être à l'écoute des représentants

# Engagé-es au quotidien pour nos métiers et l'Éducation !

**VOTEZ**



## POUR DES SALAIRES REVALORISÉS

Parce que la reconnaissance de nos métiers passe aussi par une rémunération plus attractive et plus égalitaire, la FSU :

- agit pour la revalorisation de nos salaires,
- se bat et obtient des mesures de carrière qui profitent à toutes et tous, par exemple avec PPCR,
- revendique un déroulement de carrière complet, sans obstacle de grade,
- fait de l'égalité professionnelle femmes-hommes un objectif majeur,
- a pesé pour un cadrage national des grilles salariales et de la gestion des contractuel-le-s.

## ENGAGÉ·E·S AU QUOTIDIEN AVEC VOUS

Partout, dans les écoles, les établissements, les services, les militant·e-s de la FSU sont engagé·e-s au quotidien pour défendre :

- de meilleures conditions de travail pour tous les personnels,
- des créations d'emplois dans tous les métiers,
- la reconnaissance de nos identités professionnelles et de notre engagement au service de l'Éducation nationale,
- une retraite dès 60 ans, sans décote, calculée sur les 6 derniers mois,
- un service public d'éducation renforcé pour de meilleures conditions d'apprentissage.

## POUR LA RECONNAISSANCE DE NOS MÉTIERS

Les services publics sont souvent présentés comme une charge par le gouvernement et les statuts comme des freins au changement. La FSU considère au contraire que les statuts des personnels sont garants :

- de services publics de qualité sur tout le territoire et donc de cohésion sociale,
- d'un égal accès aux droits pour toute la population.

La FSU agit en direction de l'État comme des collectivités territoriales :

- pour le maintien des académies et de services déconcentrés au bon niveau de proximité plutôt que des restructurations pour supprimer des emplois,
- pour le respect de la professionnalité et des missions des personnels,
- pour que les personnels soient acteurs et concepteurs de leurs métiers.

## POUR LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

Dans son projet éducatif, la FSU défend :

- la démocratisation de la réussite scolaire quel que soit l'endroit où se déroule la scolarité de l'élève.
- des contenus de formation riches et émancipateurs,
- des politiques éducatives ambitieuses avec l'intervention d'équipes pluriprofessionnelles.

Conditions de travail, revalorisation des personnels, formation initiale et continue, accompagnement des élèves, contenus d'enseignement... sont au cœur des revendications portées par la FSU.

**29** > **06**  
NOV DÉC

**Votez !**

FAITES-VOUS ENTENDRE



# Engagé-es au quotidien pour nos métiers et l'Éducation !



1. **Patrice ARNOUX** -SNES-FSU- Professeur de Mathématiques- Lycée Auguste Renoir, Limoges (87)
2. **Fabrice COUEGNAS** -SNUipp-FSU- Professeur des Écoles- École de Saint Dizier Leyrenne (23)
3. **Lucile GRÈS** -SNEP-FSU- Professeure d'EPS- LP Antoine Saint-Exupéry, Limoges (87)
4. **Marie Thérèse BODO** -SNUEP-FSU- Professeure des Lycées Pro - LP René Cassin, Tulle (19)
5. **Claire BOURDIN** -SNASUB-FSU- Secrétaire Administrative - Rectorat, Limoges (87)
6. **Marianne CORRÈZE** -SNES-FSU- Professeure de Lettres - Lycée Suzanne Valadon, Limoges (87)
7. **Nathalie RIBIÈRE** -SNUipp-FSU- Professeure des Écoles - Ecole de Marcillac La Croze (19)
8. **Laurence FÉRET** -SNICS-FSU- Infirmière - Collège Léonard Limosin, Limoges (87)
9. **Christophe TRISTAN** -SNUEP-FSU- Professeur des Lycées Pro - LP Jean Monnet, Limoges (87)
10. **Dominique PARVILLÉ Dominique** -SNEP-FSU- Professeur d'EPS - Collège Maurice Genevoix, Couzeix (87)
11. **Clément VERNÉDAL** -SNES-FSU- Professeur - Lycée Edmond Perrier, Tulle (19)
12. **Marie Mélanie DUMAS** -SNUipp-FSU- Professeure des Écoles - École Élémentaire Jean Le Bail, Limoges (87)
13. **Catherine SOARES** -SNES-FSU- AESH - Lycée Georges Danton, Brive (19)
14. **Sandra LEMONNIER** -SNASUB-FSU- Secrétaire Administrative - Lycée Raymond Loewy, La Souterraine (23)
15. **Julie RIVET** -SNES-FSU- CPE - Collège Léonard Limosin, Limoges (87)
16. **Pascaline BON** -SNUipp-FSU- AESH - Collège Jules Marouzeau, Guéret (23)
17. **Lise BOARETTO** -SNEP-FSU- Professeure d'EPS - LP Delphine Gay, Bourgneuf (23)
18. **Karine ROSSANDER** -SNUipp-FSU- Professeure des Écoles - École de Favars (19)
19. **Marlène CHÉRAMY** -SNES-FSU- Professeure de Mathématiques - Collège Raymond Loewy, La Souterraine (23)
20. **Liliane RAYNAUD** -SNUipp-FSU- Professeure des Écoles - École Saint Victurnien (87)

**VOTEZ**



**F.S.U.**

**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**



# Retour sur la manifestation fonction publique du 9 octobre

Le 9 octobre dernier lors de la manifestation fonction publique, la FSU 23 s'est rassemblée pour effectuer des « dépôts de plaintes » :

- ⇒ **dépôt de plainte pour disparition inquiétante de personnels** : l'IME de Felletin, : une classe à la recherche d'enseignant, l'IME d'Aubusson du Monteil au Vicomte : un autre enseignant manquant à l'appel, les écoles de Guéret et du nord du département : sans nouvelles de leur « animateur informatiques », le collège Marouzeau de Guéret : en quête de l'enseignant de la classe relais, le réseau d'éducation prioritaire du département et leurs élèves : s'inquiètent de la disparition du coordinateur des actions en faveur des élèves, quant aux remplaçants: ...25 postes étaient déjà sans enseignant après que tous les enseignants du département aient été nommés, et que l'IA-DASEN ait fait le choix de recruter 10 personnels contractuels. L'inspecteur ayant fait le choix de ne pas pourvoir ces postes, il manque par là-même à son devoir de fournir à chaque élève du département un enseignant tous les jours de l'année. Ces agissements ne peuvent plus durer, ils mettent à mal les équipes enseignantes et leurs élèves, particulièrement ceux qui ont des besoins éducatifs particuliers qui subissent une nouvelle discrimination avec la disparition de leurs enseignants.
- ⇒ **dépôt de plainte pour défaut de moyens** : le travail dans les EHPAD nécessite du temps, de la patience, du personnel diplômé et/ou formé en nombre suffisant : faire le travail de 2 voire 3 personnes en une seule journée, c'est bien un défaut de moyens humains!
- ⇒ **dépôt de plainte pour discrimination** : non respect de la loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, en effet à ce jour nombre d'élèves en situation de handicap ayant une notification prescrivant un accompagnement par un Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap en sont privés. Pas moins de 15 élèves laissés pour compte au 5 octobre! Sans compter les mutualisations qui peuvent amener un seul accompagnant à suivre jusqu'à 4 élèves. Ces manquements à cette obligation d'accompagnement porte un lourd préjudice aux conditions de travail des enseignants ainsi qu'aux conditions d'apprentissages des élèves concernés, comme de l'ensemble des élèves scolarisés.
- ⇒ **dépôt de plainte pour mise en danger de la vie d'autrui** : alors que la réglementation prévoit un taux d'encadrement d'un adulte pour 14 à 18 enfants en fonction des âges lors des temps d'activités scolaires, lors des temps relevant des collectivités territoriales on peut être 2 adultes pour 60 enfants!!!
- ⇒ **dépôt de plainte pour harcèlement moral au travail** : 24 mails en 21 jours de la part de la DSDEN 23 et du Rectorat de Limoges ont saturé les boîtes de messageries électroniques, ce afin d'inciter les enseignants à saisir les résultats des évaluations nationales de CP-CE1, évaluations pour le moins déstabilisantes pour les élèves et n'apportant que peu d'aide aux enseignants. Ces agissements ont fortement exaspéré les personnels et ont même eu l'effet inverse de celui escompté : l'information n'est pas passée puisque personne n'a, à coup sûr, lu le contenu de l'ensemble des mails envoyés!
- ⇒ **dépôt de plainte pour escroquerie en bande organisée** : en effet depuis plusieurs années, la DSDEN 23 tarde à embourser les frais de déplacements des personnels à qui elle demande pourtant de se déplacer pour le fonctionnement du service. Délais de remboursement énormes, personnels qui se déplacent à leur frais pour le service...voilà une escroquerie de grande ampleur !

## Affaires à suivre le 12 novembre...

### REVUE DE PRESSE

Creuse → L'actualité

SOCIAL ■ 700 manifestants dénombrés, hier, en Creuse, dans les rues de Guéret et de La Souterraine

## La contestation réunit les générations

L'intersyndicale CGT-FSUSUD a rassemblé 600 personnes mardi matin à Guéret et une centaine à La Souterraine. Les retraités et les enseignants ont fourni les plus forts contingents.

Julien Rapagno  
julienrapagno@centrefrance.com

Le retraité creusois mange à sa faim. Souvent, il a un potager, un verger, voire quelques poules et pas de gros besoins comme le décrit Nadine, une ancienne assistante de direction qui vit à Lupasset : « On s'en sort à peu près car on est en couple et qu'on vit raisonnablement depuis toujours. Aujourd'hui, on continue de faire attention, nous sommes de la campagne, nous avons des plaisirs simples. » Et ce qui agace Nadine, ce sont les clichés véhiculés sur les retraités : « Le rejet antérieur de ce gouvernement m'énerve. Notre vie active n'a pas été tranquille, elle s'est accompagnée de sacrifices, nous avons connu des périodes de chômage. » L'intersyndicale CGT-FSU-Sud de la Creuse peut



ROND-POINT ARFEUILLÈRE. Parti de l'avenue Gambetta, le cortège est remonté vers la préfecture. PHOTO JULEN RAPAGNO

se targuer d'un premier rendez-vous social annuel réussi. D'autant que la manifestation de Guéret, contrairement à celles des grandes villes universitaires, n'a pu être renforcée par les étudiants de l'UNER, partie prenante de

l'appel intersyndical national. « Flexibilité » du service public La principale manifestation creusoise, qui s'est mise en branle vers 10 h 30 devant la permanence du député LRM Jean-Baptiste Moreau, a cheminé paisiblement jusqu'à la préfecture de la Creuse. Au plus fort, 600 personnes pouvaient être dénombrées dans le cortège. À Guéret, on pouvait distinguer un grand nombre de retraités. Les enseignants (premier et second degré) fournissaient un

bon tiers d'un cortège qui comprenait aussi des fonctionnaires territoriaux, hospitaliers ainsi que des salariés du privé (Sauthon, LSI, Eurocristic...). Jacky, salarié d'Entrocoute, Genouillac est monté à Guéret avec une vingtaine de collègues : « En luttant, nous avons obtenu des avancées dans notre entreprise cet hiver mais il y a un cas-le-hol général : sur le pouvoir d'achat et sur la baisse des services publics ». Côté enseignants, Baptiste, de Sainte-Feyre dénonce : « Les diminutions de postes qui sont compensées par un recours massif aux contractuels... Une précarisation du service public qui peut être symbolisée par la situation des ANS (Assistants de vie scolaire), à l'instar de Noémie, de La Souterraine : « C'est ma cinquième année et mon contrat est renouvelé chaque année. Je gagne 640 euros par mois. Quel que soit le statut, ANS ou AESH, nous sommes maintenus dans une précarité perpétuelle. Nous avons besoin de stabilité, de formation... »

## Un métier nommé précarité

Par Samuel Guillon

Le cap était déjà donné en 2017... et les promesses sont tenues avec la précision et la rapidité d'un tireur d'élite : 120.000 fonctionnaires, PAN, les chômeurs bien à découvrir, PAN, et les retraités qui ont déjà un coup dans l'aile, PAN, le code du travail, PAN, les droits collectifs et les services publics de proximité, PAN et PAN. Tir après tir, un modèle social en charpie, coup après coup des rues qui se remplissent : 200 personnes devant le gare de la Souterraine et environ 650 à Guéret.

De personnel en moins à l'Éducation nationale, à Pôle emploi, au Ministère des sports et des loisirs qui fermement... toujours plus. Pourquoi attendre d'être au chômage pour traverser la rue ? 650 personnes se sont massées devant la permanence du député Jean-Baptiste Moreau, hier,

à Guéret pour protester aussi bien contre l'austérité, d'autant plus intolérable que, dans le même temps, les dividendes n'ont cessé d'augmenter et les plus riches de ce pays d'empirer. Ce contre la politique idéologique du gouvernement visant à la rénovation du modèle social français, façon puzzle. Un dépeçage qui se fera au bénéfice du privé... pas des plus fragiles, les enfants, les chômeurs, les malades, les retraités et les contractuels.

Néanmoins de ceux-là. Noémie est AESH (accompagnant d'élèves en situation de handicap). Comme beaucoup, elle aurait préféré, faire son travail. Elle aurait préféré être dans une classe de maternelle, à accompagner une petite fille poly-handicapée comme elle le fait au quotidien... Seulement voilà, sa vocation lui impose d'être hier dans la rue. À plus d'un titre.

Ce que constitue pour la petite fille depuis la loi Darcos, un droit élémentaire relève surtout, au vu de l'application qui en est faite, du village : la petite fille a une AYS pour elle toute seule, et l'AYS, une seule petite fille à suivre ; certains AYS ont un total de 20x23 à par-

tirer entre quatre élèves, certains élèves n'ont, eux, même pas d'AYS. « Comment peut-on traiter un enfant dans ces conditions, une heure par ci, une heure par là ? », s'insurge Noémie. La réponse n'est pas clairement à la hauteur de l'enjeu. Plus qu'une simple prise en charge, l'ANSH fournit, quand il n'est pas contractant à ce devis, un accompagnement complet. AESH, c'est aussi vérifier ce qu'il est de meilleur au sein d'un groupe d'accomplir un potentiel.

Car si, dans les classes, l'activité, le soin, l'humourissent métier, la feuille de paye crie, elle, précarité. Noémie, qui attend chaque été de puis 5 ans de savoir si son contrat est reconduit, touche 639 € par mois.

« Quand on nous propose un contrat d'AYS AESH, on nous propose d'emblée un contrat à 50% qui nous précarise... une fois qu'on a fait les courses et traité les enfants à une activité, il reste quoi pour vivre ? » Mobilité avec une partie de ses collègues. Noémie demande une vraie reconnaissance, un vrai statut, le travail, les formations et la rémunération qui vont avec. Elle veut aussi l'arrêt des contrats à

répétition : « Si on fait l'affaire de la première année, pourquoi attendre ? »

De la même manière que le mot contractuel dans la contestation, il suffit à Régis de se présenter comme « retraité depuis trois ans », pour comprendre : « On a vécu une augmentation de la CSG considérable et une diminution du pouvoir d'achat tout aussi considérable. On subit aussi l'inflation des taxes. Je vis à la campagne, je suis souvent amené à me déplacer. L'essence pèse sur mon pouvoir d'achat », précise-t-il.

Pourtant il a le marché de l'avenue Gambetta jusqu'à la place Louis-Lucas. Régis ne l'a pas fait que pour son pouvoir d'achat. Parti à 61 ans et 7 mois, il a déjà subi l'amorce du processus et ne veut pas que ceux qui suivent en connaissent l'aboutissement : « Il y a déjà maintenant de défiler les générations futures par rapport à tout ce qui se profile et

surpasser la retraite par points... pourvu qu'il... Ce qui est dur c'est de voir les jeunes rejoindre à leur sort et dire : de toute façon, on aura pas de retraite. C'est ahurissant. »

## Education nationale : grève le 12 novembre!

### Communiqué de presse national et intersyndical:

C'est avec consternation et incompréhension que les organisations syndicales **FSU, UNSA-Education, SGEN-CFDT** ont découvert les annonces budgétaires pour l'année 2019 enterrant de fait la priorité à l'Éducation nationale.

Avec 2 650 postes d'enseignant-es et 400 de personnels administratifs supprimés, c'est une nouvelle dégradation des conditions d'études des élèves et de travail des personnels qui est programmée.

Cela n'est pas compatible avec l'ambition d'un enseignement de qualité et d'une plus grande égalité de réussite, ni d'une bonne administration du système éducatif.

Les organisations **FSU, UNSA-Education, SGEN-CFDT** dénoncent ces suppressions d'emplois dans un contexte d'augmentation démographique. La « priorité au primaire » ne peut pas se faire par un redéploiement de moyens.

Elles demandent au gouvernement de renoncer à ce projet.

Les organisations **FSU, UNSA-Education, SGEN-CFDT** appellent les personnels de l'Éducation nationale à une journée de grève le 12 novembre prochain.

Elles appellent toutes les organisations syndicales de l'Éducation nationale à rejoindre cette action.

Postes supprimés  
Métiers méprisés  
**ASSEZ !**  
Grève le 12 novembre !



**LUNDI 12 NOVEMBRE 2018**

**GRÈVE EDUCATION NATIONALE**

**Rassemblement devant la DSDEN de la Creuse à 10h30**

***Les « dépôts de  
mandent une***



***plaintes » de-  
suite...***